

RECYCLER

Certaines matières vont dans votre bac bleu, d'autres pas.

Voici un rappel des divers produits recyclables acceptés dans la collecte sélective de la MRC de Montmagny. Les matières acceptées au centre de tri sont **UNIQUEMENT** des contenants, des emballages, des imprimés et des journaux.

Métal



Boîtes de conserve, assiettes d'aluminium et canettes en métal et en aluminium.

REFUSÉ :

Contenants de peinture et de solvant, contenants sous pression, électroménagers et matériaux souillés par les aliments.

Verre



Verre transparent et coloré, bouteilles de boissons gazeuses et d'alcool ainsi que les contenants de verre tout usage pour les aliments.

REFUSÉ :

Verre plat (vitres de fenêtres), vaisselle, pyrex, ampoules électriques, néons, miroirs, porcelaine et céramique.

Papier et carton



Journaux, circulaires, papiers, enveloppes, revues et catalogues, livres, papiers et cartons d'emballage (non cirés), boîtes de céréales, annuaires téléphoniques, boîtes à œufs cartonnées, rouleaux vides de papier de toilette et d'essuie-tout, cartons de lait et contenants de jus de type Tetra Pak.



REFUSÉ :

Cartons souillés par des aliments ou de la matière grasse, essuie-tout, mouchoirs, papiers cirés ou plastifiés, couches, cartons bruns cirés, papiers d'emballage métalliques et rubans, papiers carbone et papiers buvards.

Plastique



Contenants alimentaires (margarine, crème glacée, etc.), en styromousse*, de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.), de yogourts et pour les soins corporels (shampooing, crème à main, etc.) ainsi que les sacs de plastique placés dans un seul sac (incluant les pellicules de plastique pouvant s'étirer et les cellophanes).

* Comme la styromousse n'est pas recyclée, mais plutôt valorisée énergétiquement, mieux vaut réduire son utilisation.

REFUSÉ :

Plastique cassant, assiettes, ustensiles, jouets fabriqués de plusieurs matériaux, toiles de piscine et articles n'ayant pas de numéro

CONSEILS

pour faciliter le travail au centre de tri

- Rincez les contenants pour éviter la moisissure, les mauvaises odeurs et la contamination.
- Retirez les circulaires et les coupons de caisse de vos sacs de plastique avant de tous les déposer dans le bac.
- Consignez vos contenants en les rapportant chez un détaillant.
- Retirez les couvercles et les bouchons de tous vos contenants avant de les déposer dans votre bac bleu.
- Les papiers et les cartons ne doivent pas être souillés par de la matière grasse.
- Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes des contenants.